

Rapport sur les activités du Secrétariat de la CCE en 2014



cec.org

Table des matières

Réalisations concertées

1. Introduction	3
2. Programme de travail concerté.....	3
A. La lutte contre les changements climatiques et l'amélioration de la qualité de l'air	4
B. Écologisation du transport en Amérique du Nord	6
C. La gestion des déchets commerciaux en Amérique du Nord	7
D. Questions intersectorielles	8
E. Registre nord-américain de rejets et de transferts de polluants.....	9
F. Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement.....	10
3. Communications sur les questions d'application	11
Rapport financier 2014.....	12

Réalisations concertées

1. Introduction

La Commission de coopération environnementale (CCE) a été créée en 1994 en vertu de l'*Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement* (l'ANACDE ou l'Accord) conclu par le Canada, le Mexique et les États-Unis (les Parties à l'ANACDE) parallèlement à l'*Accord de libre-échange nord-américain* (ALÉNA). La CCE a pour mission d'encourager la coopération et la participation du public afin de favoriser la conservation, la protection et l'amélioration de l'environnement en Amérique du Nord.

Le Conseil, composé des plus hauts responsables gouvernementaux dans le domaine de l'environnement (ministre ou équivalent) des trois pays signataires de l'ANACDE, est l'organe directeur de la CCE; il approuve le programme global et le budget, et supervise les activités du Secrétariat de la CCE et la mise en œuvre de l'ANACDE. Le Comité consultatif public mixte (CCPM), composé de quinze membres, sert d'organe consultatif indépendant auprès du Conseil sur toute question environnementale relevant de l'Accord. Le siège du Secrétariat de la CCE se trouve à Montréal, et il existe un bureau de liaison à Mexico. Un directeur exécutif supervise le programme de travail concerté à propos de diverses questions environnementales de portée nord-américaine, la préparation des rapports indépendants du Secrétariat consacrés aux enjeux environnementaux nord-américains et le processus relatif aux communications du public sur les questions d'application. Pour en savoir plus : www.cec.org.

En juillet 2014, le Conseil a tenu sa XXI^e session ordinaire du CCPM à Yellowknife, dans les Territoires du Nord-Ouest, au Canada, où ses membres ont organisé une séance de discussion ouverte consacrée aux connaissances écologiques traditionnelles. Dans la déclaration ministérielle publiée à l'issue de leur session, les membres du Conseil ont déclaré que les activités, les projets et les mesures concertés s'articuleraient autour de trois thèmes : premièrement, apprendre des groupes et des collectivités locales et autochtones vulnérables et à leur venir en aide; deuxièmement, renforcer l'harmonisation des normes et des règlements ainsi que de l'application et de leur conformité afin de favoriser la protection de l'environnement et de faciliter les échanges commerciaux en Amérique du Nord; troisièmement, améliorer l'échange d'informations, la transparence, le renforcement des capacités et la communication.

Durant la séance publique, les Parties ont également commencé à faire le point sur les mesures prises relativement à chaque communication des citoyens sur les questions d'application ayant été réglées au cours de l'année précédente. Les Parties ont donc présenté les communications canadiennes intitulées Véhicules automobiles au Québec et Protection de l'ours blanc, la communication américaine intitulée Centrales électriques au charbon et la communication mexicaine intitulée Lac de Chapala II.

2. Programme de travail concerté

Le programme de travail concerté de la CCE respecte le programme établi par le Conseil en 2009, en mettant en œuvre des initiatives concrètes axées sur trois domaines prioritaires, à savoir : Des collectivités et des écosystèmes en santé; Les changements climatiques - une économie à faibles émissions de carbone; L'écologisation de l'économie nord-américaine. La justification des priorités et des objectifs qui y sont associés est décrite en détail dans le Plan stratégique de la CCE pour 2010 à 2015. À partir des trois priorités générales, le Conseil a orienté le Plan opérationnel pour 2013 et 2014 sur trois domaines de travail cruciaux en matière d'environnement : la lutte contre les changements climatiques et l'amélioration de la qualité de l'air, l'écologisation du transport en Amérique du Nord et la gestion des déchets commerciaux en Amérique du Nord.

En outre, le Conseil a continué à collaborer à la constitution des inventaires de rejets et de transferts de polluants, notamment en analysant les données dans la publication *À l'heure des comptes* de la CCE.

À l'appui de ces trois priorités, la CCE continue à élaborer des couches cartographiques et des ensembles de données dans le cadre de l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord. Pour en savoir plus : www.cec.org/atlasan

Par l'intermédiaire de sa bibliothèque virtuelle, la CCE permet au public d'accéder facilement à sa collection de travaux publiés ces 20 dernières années en français, en anglais et en espagnol, qui portent sur les politiques environnementales et la planification connexe. Cette bibliothèque contient de nombreux rapports consacrés aux changements climatiques, aux polluants, aux écosystèmes, à l'économie verte et à l'application de la loi. Pour en savoir plus : www.cec.org/islandora

A. La lutte contre les changements climatiques et l'amélioration de la qualité de l'air

Dans le cadre du Plan opérationnel pour 2011 et 2012, les Parties se sont employées à améliorer la comparabilité des données, des méthodes et des inventaires d'émissions, en plus de renforcer la participation de spécialistes en matière de changements climatiques et l'échange d'informations. Il est essentiel de combler les lacunes dans la comparabilité des données des inventaires de gaz à effet de serre (GES) et de carbone noir, et de fournir et échanger les meilleures informations qui soient sur les sources et le stockage du carbone dans les écosystèmes. Les progrès accomplis à l'égard de la qualité de l'air doivent également être maintenus. En 2014, l'accent a donc été mis sur les projets suivants :

i. Le carbone bleu de l'Amérique du Nord : Évaluation du rôle des habitats côtiers dans le bilan du carbone sur le continent

Lorsqu'ils sont protégés adéquatement, les systèmes côtiers, y compris les marais salés, les mangroves et les herbiers, offrent un taux de séquestration et de stockage du carbone à long terme plusieurs fois supérieur à celui des forêts tropicales. Lorsque ces écosystèmes côtiers sont détruits, ils passent de l'état de puits de carbone à celui d'émetteurs de carbone. Ce projet fait progresser la conservation et la remise en état des écosystèmes de carbone bleu en améliorant les données, la cartographie et les nouvelles approches nécessaires visant à dresser et à appliquer des bilans de carbone adéquats.

Le projet donnera aussi lieu à la constitution d'un ensemble commun de données sur les écosystèmes de carbone bleu, notamment des cartes, des relevés de carbone et des rapports sur le potentiel de séquestration et d'émissions, tout en documentant les méthodes, les données et les résultats. Ces informations seront disponibles sur la plateforme nord-américaine d'échange d'informations en ligne sur les changements climatiques ainsi que dans l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord.

En avril, la CCE a réuni lors d'un atelier un groupe de 40 spécialistes du carbone bleu, qui ont formulé des recommandations relatives à l'intégration des politiques, à la cartographie et aux besoins scientifiques. On a commencé à mettre en œuvre cinq projets de recherche en vue d'améliorer les estimations relatives à la séquestration et au stockage du carbone, et aux flux/émissions de carbone dans 17 sites différents. Parallèlement à la séance publique organisée en novembre en Virginie par le CCPM, et consacrée à l'avenir des côtes de l'Amérique du Nord dans le contexte des changements climatiques (voir Comité consultatif public mixte, ci-après), les membres de l'équipe de spécialistes du carbone bleu ont mené des actions de sensibilisation lors du *Restore America's Estuaries Summit*, à National Harbor (Maryland).

ii. Lignes directrices relatives à l'évaluation des émissions de carbone noir en Amérique du Nord

Ce projet vise à améliorer l'exactitude des prévisions relatives aux émissions de carbone noir (suie émise par diverses sources, dont la combustion industrielle, les moteurs diesel, le chauffage au bois et les feux de forêt) et de ses « co-polluants », afin de permettre de dresser des inventaires fiables pour établir des valeurs de base et définir les priorités en matière de réduction. Ces lignes directrices fourniront des méthodes

exemplaires comparables en vue de les appliquer en Amérique du Nord, sur les plans national et infranational. Elles ont été élaborées en collaboration avec d'autres spécialistes internationaux et seront publiées en juin 2015.

iii. **La dynamique du carbone forestier et les options d'atténuation des changements climatiques**

Ce projet permettra de produire des données, des modèles informatiques et des cartes pour mieux connaître le rôle de la couverture terrestre, des changements que subit cette couverture et de la foresterie dans le cycle du carbone en Amérique du Nord, et il permettra de cerner des possibilités d'améliorer la gestion des terres et les activités d'atténuation des changements climatiques.

En février, certains des travaux relatifs aux projets ont été présentés lors du *Future Forestry Leaders Symposium* (Symposium des futurs responsables des forêts) à Vancouver (Colombie-Britannique) par des membres des équipes de projet de l'University of British Columbia. En 2014, la CCE a participé à l'*International Geoscience and Remote Sensing Symposium* (Symposium international sur les sciences de la Terre et la télédétection) de l'IEEE (en juillet au Mexique), au congrès de l'*International Union of Forest Research Organizations* (Syndicat international des organisations spécialistes de la recherche forestière) à Salt Lake City (Utah) et à l'assemblée annuelle du *North American Land Cover Monitoring System Experts Group* (Groupe d'experts nord-américains des systèmes de surveillance de la couverture terrestre) à Boise (Idaho), tous deux organisés en octobre.

Les cartes établies par la CCE pour la couverture terrestre en 2010 et pour l'évolution de cette couverture de 2005 à 2010, ainsi que les données connexes, ont été publiées le 11 mars 2014. Pour en savoir plus : www.cec.org/nalcms et www.cec.org/atlasan

iv. **Amélioration des conditions favorisant la construction de bâtiments écologiques en Amérique du Nord**

En vue d'améliorer le rendement environnemental du milieu bâti en Amérique du Nord, ce projet mobilisera le secteur privé afin de faire progresser la formation d'une main-d'œuvre « verte » et l'efficacité de l'utilisation des ressources. Il permettra également d'explorer des possibilités d'améliorer l'accès des collectivités isolées aux bâtiments écologiques.

En 2014, la CCE a lancé le Guide sur les systèmes et les programmes de construction écologique en Amérique du Nord. Pour en savoir plus : www.cec.org/fr/ressources/guide-sur-les-syst%C3%A8mes-et-les-programmes-de-construction-%C3%A9cologique-en-am%C3%A9rique-du-nord. Elle a par ailleurs organisé une table ronde de spécialistes sur l'accès au financement en vue de la construction de logements durables, en mai à Washington D.C.

v. **Plateforme nord-américaine d'échange d'informations en ligne sur les changements climatiques**

Ce projet permet d'établir un portail nord-américain relatif aux polluants ayant des effets sur le climat, à savoir une plateforme en ligne destinée à ce que les données des inventaires d'émissions de polluants atmosphériques du Canada, du Mexique et des États-Unis soient comparables et faciles à utiliser par les spécialistes des politiques et les chercheurs. Il est prévu d'en étendre la portée afin d'inclure les données et l'information issues d'autres projets et outils de la CCE liés au climat, comme les lignes directrices visant à améliorer les estimations des émissions de carbone noir, le projet sur le carbone bleu, *À l'heure des comptes en ligne* et l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord. Grâce à de meilleures communications entre les spécialistes, ainsi qu'à des comparaisons fiables des données d'inventaires, la plateforme contribuera à l'élaboration de politiques d'atténuation des changements climatiques et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de carbone noir qui en résultera dans les trois pays.

La CCE a présenté le projet à plus de deux cents spécialistes internationaux des émissions atmosphériques au cours d'une conférence organisée par le réseau de la *Global Emissions Initiative* (GEIA, Initiative pour les émissions mondiales) en juin 2014, à Boulder, au Colorado. Le lancement public est prévu pour le printemps 2015.

vi. Améliorer la qualité de l'air intérieur au sein des collectivités autochtones

Ce projet pilote de l'État de l'Alaska vise à améliorer la santé des enfants ayant de graves problèmes respiratoires au sein des collectivités autochtones, grâce à l'éducation sanitaire et à la modification des maisons, notamment par l'amélioration des systèmes de ventilation et le remplacement des poêles au bois. Le projet est mis en œuvre en collaboration avec l'*Alaska Native Tribal Health Consortium* (ANTHC, Consortium pour la santé des tribus autochtones de l'Alaska). Il a permis d'améliorer l'état de santé de 211 enfants dans 63 foyers, au sein de huit collectivités. Les résultats initiaux indiquent une baisse du nombre d'hospitalisations d'enfants et de jours d'école manqués. En 2014, les employés de l'ANTHC ont présenté les résultats du projet lors de la réunion publique du CCPM consacrée à la construction de maisons durables dans les collectivités isolées, organisée à Oaxaca, au Mexique, et sur les ondes de la radio Native America Calling (<http://nativeamericacalling.com/>).

vii. Programme AirNow-International en Amérique du Nord

Ce projet vise à relier les divers réseaux de surveillance de la qualité de l'air du Mexique au programme AirNow qu'appliquent les États-Unis et le Canada. Il favorise donc la gestion commune de données sur la qualité de l'air ainsi que l'échange d'informations dans toute l'Amérique du Nord, et permet d'informer le public à propos des problèmes de qualité de l'air susceptibles d'influer sur la santé humaine. Il définit les possibilités d'améliorer la comparabilité des données, permettant aux Parties à l'ANACDE d'échanger leurs résultats et de renforcer leurs capacités, tout en s'efforçant d'améliorer les conditions de la qualité de l'air.

AirNow-International (AirNow-I) a été mis en œuvre à Monterrey (Nuevo León) et Toluca (État de Mexico), et Mexico est maintenant la plus grande métropole nord-américaine qui communique ses données de surveillance de la qualité de l'air en temps réel aux États-Unis et au Canada, grâce au système AirNow. Grâce à ce projet, les États-Unis et le Canada ont également contribué à l'évaluation technique d'une proposition d'indice national de la qualité de l'air au Mexique.

On a commencé à planifier la prochaine phase de mise en œuvre d'AirNow-I au Mexique, qui vise à intégrer les réseaux de surveillance de la qualité de l'air des États de Jalisco et de Guanajuato. L'installation et la formation devraient se dérouler en mai 2015.

B. Écologisation du transport en Amérique du Nord

Les Parties se sont employées à écologiser davantage les composantes essentielles de la CCE dans le secteur de la construction automobile en améliorant l'efficacité énergétique et environnementale, en recyclant plus efficacement les matériaux et en réduisant les émissions et la consommation de carburant. Les projets menés en 2014 incluaient des activités visant à mieux comprendre les questions environnementales liées au transport de surface, ainsi que les mesures pratiques destinées à réduire les émissions.

i. Écologisation du transport aux postes frontaliers terrestres d'Amérique du Nord

Ce projet cherche à évaluer les émissions de véhicules qu'accroît le temps d'attente aux frontières et à promouvoir auprès des agents aux points d'entrée les meilleures pratiques pour améliorer la qualité de l'air et réduire la congestion routière.

En 2014, on a mené des études relatives au trafic transfrontalier, aux temps d'attente, à la qualité de l'air et aux risques pour la santé à un point d'entrée entre le Mexique et les États-Unis, et à un autre entre le Canada et les États-Unis; les résultats seront présentés et diffusés lors d'ateliers organisés en 2015.

ii. Réduction des émissions provenant du transport maritime de marchandises

Ce projet appuiera la présentation du Mexique à l'Organisation maritime internationale, qui porte sur la création d'une zone de contrôle des émissions (ZCE) au Mexique, en plus de celles qui existent déjà au large des côtes canadiennes et américaines. Les ZCE sont créées conformément à l'annexe VI de la *Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires* (MARPOL), en vue de réglementer les émissions d'oxydes de soufre, d'oxydes d'azote et de particules imputables au transport maritime. On a mené des études sur la qualité de l'air, les effets sur la santé, les avantages économiques et l'approvisionnement en carburant et le coût de celui-ci, à l'appui de la présentation du Mexique.

iii. Amélioration de la performance de la chaîne d'approvisionnement des constructeurs de camions et d'autobus

Ce projet vise à établir un partenariat public-privé parmi les secteurs de construction d'autobus et de camions lourds afin d'accélérer l'adoption de mesures novatrices qui permettront de réduire les répercussions environnementales en convenant de cibles et d'engagements. Il vise à améliorer la performance en ce qui a trait aux émissions de gaz à effet de serre et de carbone noir, à l'efficacité énergétique et hydraulique, et à la gestion des déchets.

En 2014, la CCE a élaboré une trousse à outils de meilleures pratiques axées sur la durabilité, et présenté ce projet lors d'événements organisés dans les trois pays.

C. La gestion des déchets commerciaux en Amérique du Nord

Dans le Plan stratégique pour 2010 à 2015, le Conseil a reconnu l'importance de faire participer les principaux secteurs industriels et les principales chaînes d'approvisionnement aux activités qui améliorent leur performance environnementale. Le Conseil a également reconnu que des efforts concertés renforceraient les mesures d'application de la loi. Les groupes de projets présentés ci-après ont pour objectif de mieux promouvoir le recyclage des déchets en fin de vie utile, de faciliter le commerce au sein de la région et d'établir une méthode efficace d'application de la loi.

i. Renforcer l'application des lois environnementales en Amérique du Nord

En intensifiant la coopération afin d'améliorer la conformité environnementale et l'application des lois fondée sur les renseignements, ce projet renforce les capacités des Parties à cibler le commerce illicite de matières réglementées, dont les déchets électroniques, les déchets dangereux, les substances appauvrissant la couche d'ozone et les moteurs de motocyclettes non conformes, ainsi que les espèces sauvages en Amérique du Nord.

Un important élément de ce projet a consisté à combler les lacunes en matière de connaissance des règlements et à améliorer l'échange des renseignements. Le projet est chapeauté par le Groupe de travail nord-américain sur la coopération en matière d'application et d'observation de la législation environnementale (maintenant désigné Groupe de travail sur l'application et l'observation des lois [GTAOL]) qui comprend des hauts fonctionnaires nord-américains du domaine de l'application des lois sur l'environnement et les espèces sauvages. Pour en savoir plus : <www.cec.org/GTAOL>.

En mai 2014, les employés du Secrétariat, les coprésidents du GTAOL et d'autres responsables ont participé à une réunion du Comité trilatéral pour la conservation et la gestion de la faune et des écosystèmes, à Querétaro, au Mexique; en juin, à Denver (Colorado), le Secrétariat a organisé un atelier à l'intention des responsables de l'application de la loi, consacré aux progrès technologiques en matière d'application des lois environnementales. Dans le cadre de ses efforts continus de sensibilisation, la CCE a créé deux cours de formation quadrilingues en ligne destinés au public : un sur les substances appauvrissant la couche d'ozone (voir www.cec.org/SACO), qui complète le cours en ligne sur les déchets dangereux (voir www3.cec.org/hwm/).

La première édition du rapport trimestriel réalisé par le GTAOL, qui compile l'information sur l'application des lois dans les trois pays, a été largement diffusée aux fonctionnaires des Parties.

ii. Gestion écologiquement rationnelle de certaines batteries à la fin de leur cycle de vie en Amérique du Nord, dont les batteries d'accumulateurs

En s'appuyant sur le rapport que le Secrétariat de la CCE a publié en 2013 en vertu de l'article 13, intitulé *Dangers pour l'environnement du recyclage transfrontalier des batteries au plomb*, ce projet vise à améliorer la gestion écologique de l'industrie de deuxième transformation du plomb, à améliorer la compétitivité de ce secteur, à promouvoir des milieux de travail plus salubres et à favoriser la création d'emplois.

En octobre, la CCE a organisé à Mexico un atelier de consultation visant à recueillir des commentaires sur l'ébauche de Lignes directrices techniques pour la gestion rationnelle des batteries d'accumulateurs au plomb usées (BAPU). Au terme d'une période de commentaires du public, les lignes directrices seront publiées en 2015. Le Secrétariat a par ailleurs commencé à analyser les possibles rejets de plomb par les installations de traitement des SACO au Mexique, ce qui l'a poussé à planifier des méthodes de quantification de ces rejets. En outre, une analyse préliminaire des utilisations et de la gestion en fin de vie des batteries utilisées dans les véhicules hybrides et électriques a été finalisée en 2014 et sera publiée en 2015.

D. Questions intersectorielles

Ce groupe de projets, qui vise à améliorer divers aspects de la santé des collectivités et des écosystèmes, poursuit ou appuie la mise en œuvre des projets entrepris précédemment par la CCE.

i. Établissement de partenariats afin de catalyser la conservation et l'utilisation durable des prairies d'Amérique

En 2014, ce projet a appuyé les partenaires régionaux dans chaque pays, afin de promouvoir les pratiques de gestion bénéfiques (PGB) dans les ranchs. Dans le cadre de l'ensemble des stratégies visant à appuyer ces partenaires, on a lancé officiellement en mai 2014 un outil en ligne intitulé *Pratiques de gestion bénéfiques des prairies*. Cet outil trilingue présente plus de 100 PGB, études de cas et vidéos provenant d'éleveurs, d'organisations de conservation et d'organismes gouvernementaux et universitaires au Canada, au Mexique et aux États-Unis. Vous trouverez plus d'information à l'adresse www.nagrasslands.org.

Les projets pilotes menés sur le terrain en vue de mettre en œuvre les PGB dans 21 ranchs en Amérique du Nord se sont poursuivis en 2014. Les éleveurs participants et leurs partenaires ont partagé les résultats des projets à douze occasions : conférences, ateliers dans des écoles de rang, visites de ranchs et réunions régionales et continentales. Les activités de sensibilisation comprenaient des présentations : lors de la réunion préliminaire sur la Convention sur la conservation des espèces migratrices/l'Initiative sur les espèces migratrices de l'hémisphère occidental, à Washington D.C. en janvier; lors de la réunion du Comité trilatéral sur la conservation et la gestion des espèces sauvages, à Queretaro, au Mexique, en mai; lors du *North American Congress for Conservation Biology* (Congrès nord-américain sur la biologie de conservation), à Missoula, aux États-Unis, en juillet; à la conférence annuelle de la *Canadian Forage and Grassland Association* (Association canadienne des plantes fourragères et des prairies), à Bromont, au Canada, en novembre; à la *Western Canadian Grazing Conference* (Conférence sur le pâturage dans l'Ouest canadien), à Edmonton, au Canada, en décembre; devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes (Canada), en mai.

ii. Conservation des aires protégées transfrontalières

Ce projet vise à accroître la santé et la résilience des écosystèmes et des collectivités de la région de Big Bend-Río Bravo (BBRB), en préservant ou en restaurant la santé écologique, la connectivité et la résilience aux changements climatiques.

La CCE a publié deux rapports : Évaluation binationale de la conservation dans la région de Big Bend-Río Bravo et *A Proposal for Developing Desired Future Conditions for the Big Bend Reach of the Rio Grande/Río Bravo* (feuille de route pour une stratégie de conservation binationale). Ils contiennent tous deux des recommandations et des stratégies liées à la surveillance, à la restauration et à la conservation de la région.

Les activités entreprises en 2014 visaient à surveiller 3 000 kilomètres carrés et à restaurer sept hectares de terres où coulent des affluents fragiles du Rio Grande, et à évaluer la capacité des collectivités situées dans les aires protégées du Mexique à faire de l'écotourisme. En octobre, la CCE a présenté le processus d'évaluation de la conservation lors d'une conférence à Washington D.C. En juillet, les employés ont également assisté à une réunion de la *Desert Landscape Conservation Cooperative* (Coopérative de conservation des paysages désertiques) à l'Université d'Aguascalientes, au Mexique; les participants ont examiné d'autres possibilités de conservation transfrontalière.

iii. Amélioration des connaissances trilatérales sur les substances chimiques que contiennent les produits

Les collectivités ont reconnu que les substances chimiques contenues dans certains produits peuvent avoir des effets aussi considérables que néfastes sur l'environnement et la santé humaine. Les responsables de ce projet font progresser l'application de l'approche nord-américaine consistant à définir des sources, des utilisations et des risques associés aux nouveaux ignifugeants intégrés aux produits, afin de faciliter l'élaboration de stratégies de gestion de ces substances chimiques.

En 2014, on a préparé un rapport sur la chaîne d'approvisionnement des ignifugeants, qui a déterminé la source et les utilisations de 16 nouveaux ignifugeants présents sur le marché nord-américain. La phase II du projet visera à détecter la présence de ces ignifugeants dans les meubles rembourrés et les chaises de bureau. Pour faciliter cette deuxième phase, on a préparé un rapport d'orientation sur les méthodes de mise à l'essai des ignifugeants.

iv. Achèvement de la surveillance et de l'évaluation environnementales, de l'inventaire des substances chimiques et des activités liées au mercure au Mexique

Ce projet, qui s'appuie sur les travaux que la CCE a entrepris depuis 1999 à propos des substances chimiques, vise à aider le Mexique à élaborer des politiques nationales. En 2014, trois rapports ont été produits; ils proposaient des recommandations et des politiques pour le Mexique concernant la surveillance et l'évaluation environnementales (SEE), un registre national des substances chimiques et la gestion du mercure à la lumière de la *Convention de Minamata*. La publication du rapport sur la SEE est prévue au printemps 2015.

E. Registre nord-américain de rejets et de transferts de polluants

Le projet de registre nord-américain de rejets et de transferts de polluants (RNARTP) donne lieu à la compilation et à la diffusion d'informations sur les sources, la quantité et la manutention des substances toxiques rejetées ou transférées par des établissements industriels en Amérique du Nord, en se fondant sur des données déclarées par ces établissements dans le cadre du registre de rejets et de transferts de polluants (RRTP) de chaque pays. Les principaux éléments qui découlent de ce projet comprennent le site Web À l'heure des comptes en ligne, lequel offre de l'information et une base de données consultables, ainsi que le rapport À l'heure des comptes.

Le site Web *À l'heure des comptes en ligne* offre un accès personnalisé à la base de données sur les RRTP nord-américains comprenant les données recueillies dans les trois pays entre 2005 et 2011. Le site permet aux utilisateurs d'examiner les divers aspects des données déclarées, et d'accéder à des tableaux sommaires et à des outils permettant de télécharger les données et de les afficher dans l'application cartographique Google Earth. Les données intégrées pour l'année de déclaration 2012 seront publiées en mars 2015. Vous pouvez visionner un webinaire portant sur la façon d'utiliser *À l'heure des comptes en ligne*. Pour en savoir plus : www.youtube.com/user/CECweb.

En octobre 2014, la CCE a publié la quatorzième édition du rapport *À l'heure des comptes*, laquelle a donné lieu à l'examen des changements qu'a subis la déclaration des rejets et des transferts de polluants entre 2005 et 2010. Il met l'accent sur les rejets effectués par le secteur des pâtes et papiers, ainsi que sur les analyses des rejets dans l'air et dans l'eau de substances qui suscitent des préoccupations particulières à l'égard de la santé humaine et de l'environnement. En novembre, la CCE a publié une mise à jour du *Plan d'action pour l'amélioration de la comparabilité des registres de rejets et de transferts de polluants en Amérique du Nord*, lequel formule des recommandations visant à améliorer la qualité et la comparabilité des données. Cette réunion publique, qui a lieu sur une base régulière, sert de tribune aux citoyens et aux représentants des collectivités, de l'industrie, des établissements d'enseignement, des gouvernements et des ONG qui sont préoccupés par la pollution environnementale en Amérique du Nord, afin qu'ils échangent leurs idées et leurs connaissances à propos des RRTP et de l'accès à l'information publique. Les commentaires des participants servent également à guider la préparation du rapport *À l'heure des comptes* et la gestion du site Web. La plus récente réunion, avec un accent particulier sur les fabricants d'automobiles et leurs fournisseurs, a eu lieu à Mexico en novembre. La CCE a par ailleurs fait une présentation sur les activités liées au RNARTP lors de la conférence sur le Toxic Release Inventory américain, tenue près de Washington D.C. en mai.

F. Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement

Dans le but d'encourager le partage des responsabilités et l'intendance à l'égard de l'environnement, le Conseil a instauré le Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement (PNAACE). Le PNAACE aide les collectivités à régler les problèmes environnementaux à l'échelle locale. En mars 2014, on a annoncé un financement totalisant 1,2 million de dollars, attribué à 18 projets répartis entre les trois pays.

Les projets financés comprennent la mesure du stockage de carbone dans les habitats tempérés des zostères et des marais salins, à l'appui de la remise en état et de la conservation de ces habitats; la promotion de l'énergie solaire et de ses avantages dans les petites collectivités du nord du Nouveau-Mexique qui ont toujours été mal desservies; l'aide aux collectivités éloignées de la Sierra Tarahumara pour cultiver des légumes à feuilles localement tout au long de l'année, grâce à des techniques de gestion bio-intensives, améliorant ainsi la nutrition et garantissant la sécurité alimentaire. Leur mise en œuvre se poursuivra jusqu'au milieu de l'année 2015. Pour en savoir plus : www.cec.org/pnaace.

3. Communications sur les questions d'application

Les articles 14 et 15 de l'ANACDE établissent un mécanisme permettant à toute personne ou organisation non gouvernementale de déposer une communication alléguant qu'une Partie à l'Accord omet d'assurer l'application efficace de ses lois de l'environnement. Ce processus peut mener à la constitution et à la publication d'un dossier factuel contenant des renseignements pertinents liés à l'allégation des auteurs de la communication à propos de la non-application des lois de l'environnement. Ce processus est encadré par les Lignes directrices sur les questions d'application visées aux articles 14 et 15 de l'ANACDE (les Lignes directrices).

Afin de garantir que le processus de communication sur les questions d'application demeure un mécanisme vital favorisant la participation du public et la transparence gouvernementale, la CCE crée de nouveaux outils en ligne afin de faciliter la préparation d'une communication, et d'évaluer le respect des échéances définies dans les Lignes directrices. Pour en savoir plus : www.cec.org/communications

En 2014, les activités de sensibilisation relatives aux communications sur les questions d'application étaient les suivantes : présentations portant sur le processus de communication dans diverses universités (Faculté de droit de l'Université McGill à Montréal; Université Concordia à Montréal; University of British Columbia à Vancouver; Université York à Toronto; Université de Nayarit au Mexique; Université de Guadalajara au Mexique); *Sustainability Network's Legal Toolkit Workshop* (Atelier sur les outils juridiques à l'appui du réseau sur la durabilité) à Toronto; conférence annuelle du Conseil canadien de droit international à Ottawa; Salon international du livre à Guadalajara, au Mexique. Le Secrétariat a également participé à de nombreuses sessions du CCPM et à des réunions avec les représentants du Conseil.

Entre 1994, année de l'entrée en vigueur de l'ANACDE, et 2014, 83 communications ont été présentées au Secrétariat : 30 portaient sur le Canada, 41, sur le Mexique, onze, sur les États-Unis et une, à la fois sur le Canada et les États-Unis. Durant cette période, 29 ne justifiaient pas un examen plus approfondi aux termes du paragraphe 14(1) ou (2); 19 ont été rejetées après la réponse de la Partie concernée; cinq autres ont été retirées. La CCE a recommandé la constitution de 32 dossiers factuels au Conseil. Dans quatre cas, le Conseil a voté contre la recommandation du Secrétariat relative à l'élaboration d'un dossier factuel. Le Secrétariat a publié 20 dossiers factuels.

En 2014, le Secrétariat a présenté trois dossiers factuels finaux (Pollution environnementale à Hermosillo II, communications regroupées Ex Hacienda El Hospital II et Ex Hacienda El Hospital III, et Centrales électriques au charbon) au Conseil, qui devait voter pour déterminer si ces dossiers factuels seraient rendus publics; il a publié ces dossiers factuels conformément aux résolutions du Conseil n° 14-01, 14-03 et 14-07, respectivement. Par ailleurs, le Secrétariat a commencé à préparer deux autres dossiers factuels (Canyon du Sumidero II et Terres humides de Manzanillo) conformément aux résolutions du Conseil n° 14-05 et 14-06. Le Secrétariat a recommandé au Conseil la constitution de dossiers factuels pour trois autres communications (Fermes salmonicoles en Colombie-Britannique, Bassins de résidus de l'Alberta et Développement touristique dans le golfe de Californie). Le Conseil a voté contre la constitution de dossiers factuels à propos de deux communications (*Protection de l'ours blanc* et *Fermes salmonicoles en Colombie-Britannique*) : voir les résolutions du Conseil n° 14-04 et 14-09. Pour en savoir plus : www.cec.org/communications et www.cec.org/registreSEM

Le Secrétariat n'a reçu aucune nouvelle communication en 2014.

Commission de coopération environnementale
Résultat Financiers 2014
(montants présentés en milliers de dollars canadiens)

DESCRIPTION	Budget 2014	Résultats	Différence	%
<u>RECETTES</u>				
Contributions des Parties (\$ 9,000 US au taux de change 1.)	9,000.0	9,000.0	0.0	
Extension budgétaire 2013	340.6	340.6	0.0	
Gain sur échange	0.0	865.5	865.5	
Intérêts	0.0	29.1	29.1	
Autres revenus	0.0	6.9	6.9	
REVENU TOTAL	9,340.6	10,242.1	901.5	9.65%
<u>DÉPENSES</u>				
Programme de travail concerté				
Projets	2,385.0	1,615.3	769.7	32.27%
Résolution du Conseil N°14-02 Prolongation du délai d'utilisation des fonds de 2013	340.6	149.8	190.8	56.02%
Salaires, avantages sociaux et perfectionnement professionnel (programme de travail)	1,275.7	1,189.2	86.5	6.78%
Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement (PNAACE)	600.0	601.1	(1.1)	-0.18%
Suivi des rejets et des transferts de polluants en Amérique du Nord (projet de RRTP nord-américain)	164.5	114.8	49.7	30.21%
Établissement du Plan Stratégique	50.0	2.5	47.5	95.00%
Bureau de liaison du Mexique	211.0	200.6	10.4	4.93%
Gestion de l'information environnementale de la CCE	101.0	61.6	39.4	39.01%
Surveillance, évaluation et établissement de rapports	59.1	37.8	21.3	36.04%
	5,186.9	3,972.7	1,214.2	23.41%
Rapport du Secrétariat (article 13)	145.0	0.5	144.5	99.66%
Communications sur les questions d'application (articles 14 et 15)	759.6	509.0	250.6	32.99%
Soutien au Conseil	339.6	335.6	4.0	1.18%
Soutien au CCPM	434.0	429.0	5.0	1.15%
Soutien en matière de communications stratégiques	548.7	480.8	67.9	12.37%
Administration et gestion				
Bureau du directeur exécutif	75.2	44.2	31.0	41.22%
Soutien administratif externe (assurances, vérification, et affaires fiscales, bancaires et juridiques)	204.4	191.9	12.5	6.12%
Réinstallation, orientation et recrutement	96.0	38.3	57.7	60.10%
Dépenses d'exploitation (télécommunications, loyer, matériel et fournitures de bureau)	732.1	744.9	(12.8)	-1.75%
Salaires, administration, gestion et perfectionnement professionnel	819.1	879.8	(60.7)	-7.41%
	1,926.8	1,899.1	27.7	1.44%
DÉPENSES TOTALES	9,340.6	7,626.7	1,713.9	18.35%

Commission de Coopération Environnementale
Rapport financier en date du 31 décembre 2014
Projets 2014
(montants présentés en milliers de dollars canadiens)

DESCRIPTION	Budget Annuel 2014	Dépenses Totales
La lutte contre les changements climatiques et l'amélioration de la qualité de l'air	1,000.0	746.8
1 Le carbone bleu de l'Amérique du Nord : Évaluation du rôle des habitats côtiers dans le bilan du carbone sur le continent	250.0	238.8
2 Lignes directrices relatives à l'évaluation des émissions de carbone noir en Amérique du Nord	125.0	77.8
3 Modélisation et évaluation intégrées de la dynamique du carbone forestier et des options d'atténuation des changements climatiques	200.0	189.8
4 Amélioration des conditions favorisant la construction de bâtiments écologiques en Amérique du Nord	90.0	59.2
5 Plateforme nord-américaine d'échange d'informations en ligne sur les changements climatiques	110.0	16.9
6 Amélioration de la qualité de l'air intérieur afin de réduire l'exposition aux polluants atmosphériques au sein des collectivités autochtones d'Alaska et d'autres régions d'Amérique du Nord	100.0	74.4
7 Application du programme AirNow International en Amérique du Nord	125.0	89.9
Écologisation du transport en Amérique du Nord	465.0	280.1
8 Écologisation du transport aux postes frontaliers terrestres d'Amérique du Nord	245.0	148.7
9 Réduction des émissions provenant du transport maritime de marchandises en Amérique du Nord	100.0	94.5
10 Amélioration de la performance économique et environnementale de la chaîne d'approvisionnement des constructeurs de camions et d'autobus en Amérique	120.0	36.9
La gestion des déchets commerciaux en Amérique du Nord	450.0	141.5
11 Amélioration de l'application des lois de l'environnement en Amérique du Nord	250.0	29.6
12 Gestion écologiquement rationnelle de certaines batteries à la fin de leur cycle de vie en Amérique du Nord, dont les batteries d'accumulateurs au plomb usées	200.0	111.9
Questions intersectorielles	470.0	446.9
13 Établissement de partenariats afin de catalyser la conservation et l'utilisation durable des prairies d'Amérique du Nord	200.0	207.7
14 Collaboration nord-américaine en vue de conserver les aires protégées transfrontalières	100.0	96.3
15 Amélioration des connaissances trilatérales sur les substances chimiques que contiennent les produits en Amérique du Nord	150.0	129.9
16 Achèvement de la surveillance et de l'évaluation environnementales, de l'inventaire des substances chimiques et des activités liées au mercure au	20.0	13.0
GRAND TOTAL	2,385.0	1,615.3